

## Genève cherche des solutions pour les mineurs non accompagnés

Le Conseil d'État genevois a présenté hier les mesures envisagées pour prendre en charge les mineurs non accompagés, d'ici la fin du mois.

L'une des actions évoquées est la mise en place, d'ici fin janvier, d'un hébergement d'urgence avec l'Armée du Salut. Il s'agit d'un projet pilote de six places à douze places.

Regardez le reportage diffusé sur la chaîne Léman Bleu.

Autou

La Rédaction / Source : Léman Bleu

Publié le

23.1.2020